

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 8 juillet 2026

Mobilians présente sa nouvelle gouvernance et les orientations stratégiques de la mandature de Virginie de Pierrepont 2026-2030

L'élection de Virginie de Pierrepont à la Présidence Nationale, pour un mandat de 4 ans (2026-2030), marque une nouvelle étape pour Mobilians. Dans un contexte de profondes mutations des services de l'automobile et des mobilités, ce mercredi 8 juillet, Virginie de Pierrepont a présenté la nouvelle gouvernance de Mobilians et les grandes orientations de son mandat. A cette occasion ont été dévoilées la composition de la nouvelle équipe et les priorités qui guideront son action pour les quatre prochaines années, avec pour ambition de conforter et renforcer le rôle et la visibilité de Mobilians, organisation professionnelle de référence, toujours au service de l'ensemble des métiers de la mobilité et de leurs entrepreneurs.

Une nouvelle gouvernance pour accompagner les transformations et relever les défis du secteur

Au cours de ces dernières années, le contexte dans lequel évoluent les entreprises s'est considérablement transformé. Face à la nécessaire décarbonation des activités, les entreprises font face à une période de transition sans précédent, qui nécessite tant des dispositifs d'accompagnement adaptés qu'une trajectoire réaliste, à la fois portée par l'électrification et par des solutions alternatives.

Les entreprises sont confrontées à des contraintes exponentielles, augmentation des coûts de l'énergie, complexité administrative, coût du travail et charges élevées, fiscalité punitive et politiques publiques souvent inadaptées.

Mobilians, qui accompagne les entreprises pour faire face à ces transformations inédites, en tant qu'organisation professionnelle de référence, structurée autour d'une gouvernance solide et d'un fort ancrage territorial, a considérablement élargi sa représentativité dans le cadre des trois mandatures de Francis

Bartholomé, de 2014 à 2026, à la fois en termes de métiers représentés (en passant de 15 à 25 métiers), que de nombre d'adhérents (de 13 000 adhérents à 26 000 adhérents).

La nouvelle mandature aura la responsabilité de faire fructifier cet héritage, en assurant un avenir durable à chacune des entreprises de la branche des services de l'automobile et des mobilités, alors que le modèle économique des entreprises est bien souvent soumis à de multiples contraintes.

En outre, la priorité d'action de Mobilians pour ces prochaines années sera de placer les enjeux de mobilité en tête de l'agenda politique, au même titre que la santé ou le logement. La mobilité touche au quotidien des Français et se place au cœur du débat public, et doit bénéficier de dispositifs à la hauteur des enjeux, pour faire face aux impératifs tant environnementaux, qu'économiques et sociétaux.

La nouvelle mandature déploiera au cours de ces prochains mois un programme d'actions pour répondre à ces défis, basé sur trois priorités :

1) Défendre les entreprises dans un contexte d'incertitudes inédit

La prochaine mandature s'attachera à promouvoir une nouvelle méthode de concertation avec les pouvoirs publics, ainsi que des politiques publiques qui soient à la fois plus adaptées à la réalité des entreprises de la branche et plus lisibles. L'instabilité et les politiques « au coup par coup » ont trop souvent mis à mal les entreprises du secteur.

Parmi les chantiers prioritaires, une méthode rénovée pour sensibiliser les pouvoirs publics aux enjeux de la filière dans le cadre de la préparation du Projet de loi de Finances 2027, basée sur la concertation auprès des métiers du secteur, et la préparation d'un Livre Blanc dans la perspective de l'élection Présidentielle pour promouvoir des propositions auprès des candidats dès l'automne. L'étude sur la fiscalité automobile menée en partenariat avec la PFA, l'AVERE et SesamIld, dont les travaux seront finalisés dans le courant de l'été, permettra également de nourrir ce diagnostic et des recommandations.

Par ailleurs, la représentation du secteur auprès des institutions européennes et sa contribution à l'élaboration des politiques publiques à Bruxelles constitueront un des chantiers majeurs de la mandature. Suite à la création officielle de Automobile Mobility Europe (AME), en mars dernier, les travaux se poursuivront pour renforcer le lobbying sur les textes réglementaires et faire entendre la voix des entreprises de la filière.

2) Accompagner la transition des compétences

Le rôle fondamental d'une organisation professionnelle telle que Mobilians est d'accompagner les entreprises dans leurs transformations : transition énergétique, digitalisation, avènement de l'IA, évolution des usages au travail, etc.

Les sujets d'emplois et de formation sont essentiels pour les métiers de la branche, en pleine transformation.

Parmi les actions qui seront mises en œuvre, la création d'une « boîte à outils » recensant les dispositifs existants au sein de la branche, et la coordination des actions des organismes de branche œuvrant sur ce sujet. L'innovation et l'intelligence artificielle seront également placées au cœur de ces actions. Un expert qualifié sera proposé pour travailler sur ces sujets essentiels et accompagner la transformation nécessaire de Mobilians et de ses adhérents, en leur apportant des solutions concrètes pour leur activité.

3) Développer l'offre de services de Mobilians

La nouvelle mandature s'attachera à bâtir une offre de services performante et innovante, adaptée aux besoins de chacune des entreprises de la branche. Ce sujet sera traité par les représentants de Mobilians et élus en territoire, pour répondre au mieux aux attentes des entreprises. De nouveaux modes de communication, plus transversaux, seront également développés pour créer de nouvelles passerelles entre métiers et territoires.

Une nouvelle équipe pour répondre aux défis du secteur

La nouvelle mandature, sous la présidence de Virginie de Pierrepont, sera pilotée par une équipe de femmes et d'hommes aux profils complémentaires et issus de différents métiers de la filière.

La composition du **Directoire de Mobilians**, principal organe de gouvernance, sera organisée de la façon suivante :

- 1ère Vice-présidente : Florence GETE, binôme de la Présidente, également en charge du Comité des parties prenantes.
- Vice-président délégué à l'économie circulaire : Laurent HERAIL, chargé de l'animation des enjeux d'économie circulaire, tels que le lancement de l'Observatoire de l'Economie circulaire ou le pilotage du volet « mobilité » de la Stratégie nationale du réemploi, actuellement lancée par le Gouvernement.
- Vice-présidente déléguée aux relations paritaires de la branche : Nadine ANNELOT, chargée de renforcer le dialogue social au sein de la Branche et d'organiser la nouvelle Gouvernance de branche.
- Trésorier national : Francis POUSSE.
- Trésorier national adjoint : Franck REDA.

A leurs côtés, seront représentés au sein du Directoire les six présidents des six activités les plus importantes au sein de l'organisation (50% des effectifs salariaux/50% des cotisations) : le métier concessionnaire VP, le métier Agents et Indépendants, le métier SMAVA (centres-auto), le métier concessionnaire véhicules industriels, le métier carrossiers et le métier Éducation et Sécurité routières.

L'ancrage territorial de Mobilians est par ailleurs animé grâce au **Conseil des territoires**, qui rassemble les 12 présidents de régions de Mobilians, qui ont élu en leur sein un président, celui de la région Normandie, Lorenzo LEFEBVRE. Le rôle du Conseil des territoires est d'assurer l'animation et la coordination entre les adhérents des territoires et les métiers, et de mener des actions d'accompagnement auprès des adhérents et le lobbying local, auprès des collectivités territoriales, des services déconcentrés de l'Etat et des élus et parlementaires.

Le troisième pilier de la gouvernance est le **Conseil de surveillance**, composé d'un représentant de chacun des 25 métiers de Mobilians, qui ont élu en leur sein leur Président, Bertrand MACÉ, représentant du métier deux-roues. Le Conseil de surveillance a la charge de contribuer à développer les interactions entre les métiers, d'être force de proposition pour développer l'image et améliorer le fonctionnement de Mobilians, de veiller à l'équilibre de la gouvernance, de contrôler la trajectoire budgétaire et de guider les décisions stratégiques prises par le Directoire.

A ces instances s'ajoute la poursuite de travaux menés dans le cadre de **commissions transversales**, à l'instar de la Commission Développement durable, créée en 2019. La nouvelle mandature acte la mise en place de trois nouvelles commissions répondant aux enjeux majeurs des entreprises : commission sur le véhicule d'occasion ; commission emploi et formation ; commission sur la transmission d'entreprises. « Génération Mobilians », initiative lancée en 2024 pour déployer une nouvelle génération de jeunes élus, poursuivra également ses actions au cours des prochains mois.

À propos de MOBILIAN S

MOBILIAN S est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 145 000 entreprises de proximité et 560 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIAN S défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.